

Perfectionnement pour chauffagiste : Technicien PEB de type G1 & CERGA

RÉF | 8276

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Formation de perfectionnement pour chauffagistes visant l'obtention des certificats d'aptitude « Technicien chauffage PEB G1 pour les Régions Bruxelles-Capitale et Wallonie » et CERGA. Si cette première étape de formation est réussie, « Conseillé chauffage PEB de type 1 » pour la région Bruxelles Capitale.

Programme

La formation comporte les modules suivants :

Programme G1 :

- Rappel des notions de base du chauffage central (théorie)
- Module législation en Région de Bruxelles-Capitale et Wallonie
- Module électricité (théorie et pratique)
- Technologie des chaudières gaz G1 (théorie et pratique)
- Module CERGA (certification gaz) suivant la NBN D 51 003.
- Découverte des techniques de mesure de combustion, remplir les attestations de contrôle périodique.
- Exercices sur les ventilations des locaux de chauffe existants et nouveaux
- Principes de base en ventilation mécanique double flux
- Examen et certification du G1 & CERGA
- Création d'un CV digital et de cartes de visite

Uniquement pour la région Bruxelles Capitale.

Certificat d'aptitude « Conseiller Chauffage de type 1 » accessible à toute personne possédant le certificat d'aptitude "Technicien PEB de type G1"

- Initiation à l'acte de réception - conformité aux normes en vigueur
- Découverte des techniques de mesure intégrant les rappels des orifices et les conformités de mesure (1 et 2 allures)

- Diagnostic des systèmes de chauffage - Théorie et exercices
- Examen et certification

**Certification(s)
visée(s)**

Certificat d'aptitude «Technicien PEB de type G1» Bruxelles et Wallonie. Certificat d'aptitude « CERGA » Conseiller Chauffage de type 1" (en option).

Type de formation

[Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION**Durée**

32 jours de formation avec l'option

Horaire

8h30 - 15h30 temps plein

Début

La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. 1 fois par an. La prochaine session prévue le 16 septembre 2024.

Coût

Gratuit.

CONDITION D'ADMISSION**Prérequis
administratifs**

Etre chercheur d'emploi. Avoir entre 18 et 30 ans.

- Etre en possession d'un diplôme d'installateur en chauffage (7ème - copie du diplôme à remettre)
- Résider en Région de Bruxelles-Capitale

EN PRATIQUE**Pour s'informer et
postuler**

Il n'y a pas d'inscription actuellement. Pour être informé de la reprise des inscriptions, consultez régulièrement le numéro gratuit 0800 555 66.

Organisme

Bruxelles Formation - BF construction
Chaussée de Vilvorde 68

1120 Neder-Over-Heembeek

<http://www.bruxellesformation.brussels>

